

Antananarivo

Beyrouth

Bruxelles

Bucarest

Dakar

Hanoi

Montréal

Paris

Port-au-Prince

Yaoundé

## NUMÉRO THÉMATIQUE : LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE

### Le mot du Recteur

Depuis peu, en Afrique francophone notamment, un dialogue nouveau s'instaure entre le monde politique et l'université quant à la contribution que pourrait apporter l'université au développement local, régional et continental. C'est une chance à ne pas manquer. Pour la saisir, l'enseignement supérieur a le devoir de soumettre aux gouvernants des solutions. Et c'est à la communauté universitaire, et à ses plus hauts responsables, les recteurs et présidents d'université en particulier, qu'il revient d'assumer cette responsabilité, de relever ce défi. Ce sont eux qui ont vocation à porter ces propositions.

Si l'université a pour mission traditionnelle de former la jeunesse qui lui est confiée, de la préparer à un métier qu'elle aura librement choisi et par l'exercice duquel elle se sentira plus utile à la société, plus responsable, plus citoyenne, elle doit aussi contribuer aux performances économiques et à la qualité de vie. En ce sens, elle se doit d'être plus « pertinente », plus « branchée » sur la société, plus consciente de ses besoins. Dans ce nouveau contexte, les recteurs occupent une position difficile d'interface entre leurs communautés universitaires et leurs gouvernements, entre universités et milieux socio-économiques, entre universités et milieux internationaux. Ils doivent savoir concilier diversité culturelle et globalisation, savoir-faire endogène et nouvelles technologies. Ils ont besoin d'être mieux outillés, mieux armés pour assumer ces nouvelles fonctions.

C'est pourquoi l'Agence universitaire de la Francophonie a lancé, grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada, une série de séminaires à l'attention des dirigeants d'université. Ce projet, intitulé « Gouvernance universitaire », est nouveau ; il correspond à un besoin réel. A travers ces séminaires, l'Agence universitaire de la Francophonie apporte une réponse aux attentes exprimées par les conférences de recteurs, telles que la CORPUCA pour la région Caraïbe, la CRUFAOCI pour l'Afrique, la CPU pour la France, ou encore la CREPUQ pour le Canada-Québec. Elle entend bien, par cette action, renforcer la coopération entre ces régions au travers des conférences de recteurs d'université qui les animent.





Par ailleurs, le mouvement mondial d'adoption du système L-M-D et la question de l'avenir des universités ne peuvent laisser personne indifférent. Pour ce qui est de la théorie, les universitaires se réjouissent de la mise en place de ces modèles de segmentation de formation en unités de valeur crédibles, capitalisables, et qui, idéalement, devraient être d'égale qualité dans toutes les universités. En pratique, ces évolutions présentent des défis conceptuels majeurs, qui nécessitent notamment de faire évoluer les programmes existants. Là encore les recteurs et présidents d'université ne peuvent que gagner à une concertation générale, à un échange d'expériences, avec les universités nord-américaines et européennes en particulier, mais aussi entre elles, afin de définir ensemble leur propre ligne de conduite. Car le passage au L-M-D, c'est aussi, pour les universités du Sud, l'occasion de rompre une fois pour toutes, de façon radicale, avec leurs anciennes manières de concevoir et d'engager des réformes. En tenant compte de leurs particularités nationales, régionales, de leurs diversités culturelles et linguistiques, de leurs histoires, elles seront mieux armées pour entreprendre le changement. Il est fini le temps où l'on pouvait croire à la pertinence d'un modèle universitaire universel : aucun modèle mondial ne peut, ni ne doit, l'emporter sur un modèle national. Les universités du Sud sont donc invitées à trouver, à partir d'elles-mêmes, leur propre ligne, leur propre modèle, sans pour autant se mettre en marge de la dynamique mondialement observée qui pousse au rapprochement ou à la ressemblance. Elles doivent y participer pour s'assurer de la lisibilité et la visibilité de leurs parcours de formation, c'est-à-dire leur compatibilité avec le modèle français, européen, nord-américain, mais aussi entre elles, puisque la compatibilité favorisera la mobilité des étudiants, la co-tutelle de thèses, donc le développement de la recherche dans les universités elles-mêmes, reliées aux grandes universités, aux grands laboratoires de recherche. Chaque espace universitaire du globe doit donc s'appropriier le système L-M-D, doit en inventer sa propre vision.

Face à ce mouvement mondial, les conférences des recteurs se sont senties encouragées à élaborer des stratégies de planification ainsi qu'à concevoir des unités de compte qui permettent la mobilité mondiale. Dans ce grand mouvement, la Francophonie se devait d'apporter sa contribution. Les séminaires sur la gouvernance universitaire, par le succès qu'ils rencontrent, semblent une réponse adaptée aux demandes, et l'Agence universitaire de la Francophonie ne peut que s'en réjouir.

Désormais, les recteurs et présidents d'université des pays du Sud sont les maîtres du jeu ; c'est un jeu qui vaut la peine d'être joué, non seulement pour eux, mais aussi pour tout ce qui nous dépasse : l'avenir du co-développement, notre ambition de voir les jeunes du monde entier disposer un jour des mêmes chances. Si c'est de l'utopie que de lire, dans cette évolution du monde politique à l'égard des universités, l'amorce de l'Université africaine, alors il nous faut savoir répondre à l'appel de l'utopie. Il nous faut prendre le risque de l'utopie.

*Michèle Gendreau-Massaloux,*

*Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie*

L'Agence universitaire de la Francophonie a perdu l'un de ses fidèles collaborateurs en la personne de **Georges HIRSCH**. M. Hirsch nous a quittés le dimanche 13 février 2005 alors qu'il se trouvait en mission aux Seychelles.

Professeur permanent à la Faculté des affaires internationales et management interculturel du Groupe École supérieure de management (ESCP-EAP) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, depuis janvier 1975, Georges Hirsch a accumulé, tout au long de sa carrière, une grande expérience en matière de coopération universitaire. Son arrivée au Bureau Océan Indien de l'AUF, en mai 2002, a d'ailleurs donné une nouvelle impulsion au développement de la coopération universitaire dans cette région.

## LES SÉMINAIRES SUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : UN PROJET NOVATEUR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES UNIVERSITÉS FRANCOPHONES DU SUD

Dans un contexte général de mondialisation économique qui s'accompagne d'une globalisation du savoir et des connaissances technologiques, les universités s'apparentent aujourd'hui à de véritables « complexes » qui, outre les traditionnelles questions académiques, sont appelées à relever de nouveaux défis en termes de gestion, d'administration, d'efficacité... Face aux enjeux de la croissance accélérée et de la diversification des savoirs, des variations rapides des besoins de formation, de la spécialisation des activités de recherche, des attentes accrues des entreprises en matière de transfert technologique et de la compétition au niveau international, elles ont besoin d'outils et d'une capacité d'adaptation rapide pour bien assumer leur mission de formation, de recherche et de service à la collectivité. Elles se doivent désormais, non seulement d'appliquer les bonnes pratiques de gouvernance, de gestion efficace des ressources publiques et de contrôle de qualité, mais aussi d'élaborer les outils qui leur permettront d'atteindre ces objectifs. Elles ne peuvent plus envisager d'actions sans planification. Elles ont également la mission de favoriser le renforcement de la mobilité internationale des étudiants et des professeurs, tout en parvenant à circonscrire le risque lié à l'exode des compétences. Enfin, la nouvelle organisation des programmes selon le modèle L-M-D impose une réflexion initiale forte, une concertation collective pour atteindre les objectifs ambitieux de cette réforme. Les nouvelles missions de l'université doivent donc être collectivement redéfinies, avec le souci permanent de rechercher un équilibre entre une diffusion mondialisée du savoir et les réponses à apporter localement aux problématiques des sociétés.

La pertinence d'un échange d'informations concernant les pratiques de gestion en milieu universitaire s'est imposée lors de l'Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie à Québec en mai 2001. Un premier projet a alors été rédigé à travers le Plan Afrique, avant d'être intégré aux travaux préparatoires du Sommet du G8 de Kananaskis, au mois de juin 2002, rencontre au cours de laquelle les chefs de gouvernement ont convenu de conduire un effort spécifique en appui au développement du continent africain. Le Gouvernement canadien a, comme suite à cette réunion, pris la décision de soutenir spécifiquement cette action, dans le cadre des activités financées par l'Agence canadienne de développement international. Les contributions supplémentaires attribuées à l'Agence universitaire de la Francophonie par ce gouvernement, en 2003, ont ainsi permis de concrétiser le projet de séminaires de « Gouvernance universitaire », dont la première édition s'est tenue à Dakar, du 15 au 19 décembre 2003.

Visant la formation des gestionnaires universitaires de haut niveau et, à plus long terme, leur accompagnement par des actions de conseil sur les questions de gestion académique, de gestion stratégique, de gestion des biens et des services, de même que d'assurance qualité du changement, ces séminaires s'inscrivent dans une approche multilatérale et s'appuient sur l'idée que les universités ont un rôle propre à jouer dans le développement de leur milieu par la prise en compte des besoins locaux. Ils constituent la première étape d'un projet plus vaste qui a pour objet la mise en place, dans une perspective partenariale, de mécanismes de coopération entre les universités du Nord et du Sud, permettant l'échange d'expertise en matière de gouvernance universitaire.

## DAKAR (SÉNÉGAL), du 15 au 19 décembre 2003

Lors du premier séminaire sur la « Gouvernance universitaire », qui s'est déroulé à Dakar en décembre 2003, 27 recteurs ou vice-recteurs des universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie, issus d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et de l'Océan indien, ont été invités à échanger leurs expériences et réflexions autour de quatre thèmes : les défis de l'université aujourd'hui ; la planification stratégique ; la culture de l'efficacité ; l'évaluation des programmes. Rassemblant un groupe d'intervenants et conférenciers venus d'Afrique, du Canada et de la France, ce séminaire a adopté une formule pédagogique faisant une large place aux débats.

Pour préparer ce premier séminaire, François Tavenas, recteur fondateur de l'université du Luxembourg, disparu trop tôt en janvier 2004 et à qui l'Agence universitaire de la Francophonie tient ici à rendre hommage, avait constitué autour de lui, en sa qualité de directeur scientifique, un comité de pilotage regroupant des représentants de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), de la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI), de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ) – aujourd'hui Association des universités de la francophonie canadienne (AUCC) – de la Conférence des présidents d'universités françaises (CPU), de la Conférence des recteurs et des présidents d'universités de la Caraïbe (CORPUCA), du Groupement international des secrétaires généraux des universités francophones (GISGUF) et de l'Agence universitaire de la Francophonie. Trois organismes avaient également été invités à assister au séminaire en qualité d'observateurs : la Banque mondiale ; le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) ; la Conférence internationale des dirigeants des institutions d'enseignement supérieur et de recherche d'expression française (CIDEGEF).

Après avoir, durant cinq jours, examiné les pistes de collaboration internationale dans le développement des universités africaines, les participants ont tiré de leurs travaux une liste de conclusions et recommandations, parmi lesquelles on peut retenir les principes suivants : d'abord la nécessité de définir collectivement la mission de l'université africaine au XXI<sup>e</sup> siècle ; ensuite la nécessité pour les universités africaines d'adopter les bonnes pratiques de gouvernance, de gestion, d'efficacité, de contrôle de la qualité et d'évaluation ; enfin la nécessité de structurer les actions des universités africaines à l'intérieur du cadre de la CRUFAOCI, mais aussi au sein de sous-conférences régionales permettant des rencontres plus fréquentes et un échange plus concret. La question de l'autonomie des universités, indispensable corollaire de l'esprit d'initiative, a également été posée : elle doit impérativement être développée sur le continent africain, entre gouvernements et universités, afin de définir les responsabilités de chacun.

Le séminaire de Dakar a permis un premier échange très riche entre les représentants des différentes conférences invitées. Les participants ont encouragé l'Agence universitaire de la Francophonie à poursuivre cette pratique de séminaires interrégionaux entre recteurs et présidents pour traiter des questions de gouvernance universitaire. L'Agence universitaire de la Francophonie a également été invitée à saisir le CAMES des conclusions de ce séminaire et, considérant l'importance stratégique de l'enseignement supérieur dans le développement des nations africaines, à les porter à l'attention des chefs d'État. Les participants ont unanimement réaffirmé leur volonté de contribuer dans toute la mesure de leurs moyens et par l'intensification de leurs collaborations, au développement des universités africaines par la mise en œuvre de pratiques de bonne gouvernance et de gestion efficace de leurs établissements.

## SCHOELCHER (MARTINIQUE), du 27 au 29 janvier 2005

Le second séminaire organisé à l'Université des Antilles et de la Guyane sur son campus de Schoelcher, en Martinique, du 27 au 29 janvier 2005, par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en partenariat avec l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) et l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG), a abordé la problématique caribéenne. Cette rencontre a rassemblé une quarantaine de recteurs, présidents, vice-recteurs, directeurs d'instituts, doyens, administrateurs et professeurs d'établissements universitaires en provenance d'Haïti, de Cuba, des Antilles néerlandaises ainsi que de l'Université des Antilles et de la Guyane (France).

Lors de la réunion préparatoire qui s'était tenue à Port-au-Prince le 1<sup>er</sup> décembre 2004, puis de la réunion du Comité de pilotage, à Paris, le 9 décembre 2004, les membres de la CORPUCA avaient identifié les thématiques d'intérêt commun suivantes : la gouvernance et la modernisation de l'université ; l'assurance qualité des programmes et de l'enseignement ; la formation des gestionnaires et du personnel administratif. Les membres de la CORPUCA avaient également souhaité que ce séminaire leur fournisse des outils et des expériences pratiques en vue de renforcer l'implication de leurs universités dans le développement de la Caraïbe.

L'encadrement de ce séminaire, qui s'est notamment déroulé sous forme d'ateliers, a été assuré par des experts oeuvrant au Brésil, au Canada, au Canada-Québec et en France. Le séminaire a également bénéficié de la participation de réseaux et consortiums d'universités, dont l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUGC), la Conférence des recteurs et des présidents d'universités de la Caraïbe (CORPUCA), la Conférence (française) des présidents d'université (CPU), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), ainsi que le Groupement international des secrétaires généraux des universités francophones (GISGUF). Plusieurs observateurs d'Haïti ont été invités à participer à cette manifestation, dont l'UNESCO, les représentants des ambassades du Canada, de la Communauté française de Belgique, de France et de la Commission européenne à Port-au-Prince.

La première table ronde a été l'occasion d'évoquer le contexte actuel de la gouvernance universitaire dans le monde. Les conférenciers ont ensuite débattu des défis du XXI<sup>e</sup> siècle pour les universités de la Caraïbe. La troisième table ronde a porté sur la planification stratégique. Enfin, sur le thème de l'assurance qualité des programmes et de l'enseignement, les concepts et le processus d'évaluation et d'accréditation des programmes ont été exposés. La dernière journée de ce séminaire a été consacrée à un rapport de synthèse des travaux, suivi d'un plan d'action des universités membres de la CORPUCA.

Parmi les recommandations exprimées à l'issue de ces travaux, on retiendra les projets de constitution d'une structure universitaire régionale pour les évaluations des universités de la région Caraïbe, d'élaboration d'un répertoire des chercheurs de la Région Caraïbe, de création d'un observatoire de la recherche, de mise en place de formations en langues, tenant compte du contexte linguistique de la région Caraïbe. Les participants ont également souhaité voir facilitée l'émergence de réseaux de chercheurs visant l'échange cohérent et efficace entre les universitaires ainsi que la coopération interuniversitaire. Ils ont réaffirmé la nécessité d'approfondir les relations entre les universités partenaires, par le partage des expérimentations et des solutions au sein de la région. Ils ont, par ailleurs, exprimé l'intention d'un rapprochement avec certaines institutions, comme le GISGUF, l'OUI ou la CPU, en vue d'un renforcement des compétences de leurs gestionnaires universitaires. Enfin, ils ont invité la CORPUCA à mettre en place un système d'accréditation pour les universités de la région Caraïbe.

## YAOUNDÉ (CAMEROUN), du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2005

Cette dernière rencontre, organisée à la demande des recteurs et présidents d'université d'Afrique sub-saharienne et de l'Océan Indien, s'est inscrite dans le droit fil du séminaire de Dakar dont les conclusions, portées à la connaissance du Conseil des ministres du CAMES, par son Secrétaire général, ont conduit les ministres à solliciter l'avis et les propositions des recteurs concernant le système L-M-D. En ce qui concerne l'Afrique centrale plus particulièrement, le Conseil des ministres des cinq États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ayant adopté un ensemble de textes réglementaires favorisant le passage au L-M-D, il restait à promouvoir le débat entre les universités de la région sur ce thème.

Le Cameroun a ainsi accueilli, pour ce séminaire intitulé « Les universités africaines dans le contexte mondial de la transformation de l'université », une quarantaine de recteurs et responsables d'établissements d'enseignement supérieur de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien. Une quinzaine d'intervenants de plusieurs pays africains, du Canada (Québec) et de la France ont animé des ateliers qui ont porté, entre autres, sur la pertinence sociale, le développement de la recherche et la formation des cadres, la régionalisation et l'internationalisation, l'autonomie des universités et la mise en place de la réforme L-M-D, incluant la restructuration pédagogique, administrative, en recherche et en assurance qualité. La Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI), la Conférence des présidents d'universités françaises (CPU) et la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) étaient au nombre des partenaires de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans l'organisation de ce séminaire.

À l'issue de ce séminaire, les recteurs et responsables des établissements d'enseignement supérieur ont préparé un rapport à l'attention du CAMES, dans lequel ils soulignent que le système L-M-D est perçu comme un « mode de gestion porteur d'une nouvelle culture académique ». La nécessité d'un enseignement supérieur de haut niveau et de qualité, d'une université « ouverte et connectée » sur sa zone locale d'implantation, sur sa région et sur le monde, efficace dans la transmission, la production et la consommation du savoir, et ainsi capable d'éduquer et de former des cadres-citoyens compétents, entrepreneurs et compétitifs, disponibles et capables de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté, n'est plus à démontrer. Si le passage au L-M-D apparaît comme une voie incontournable, qui favorisera l'insertion des universités africaines dans l'espace scientifique mondial, le rôle fédérateur que devra jouer la CRUFAOCI pour appuyer ses universités membres dans la réalisation de cette réforme a été à maintes reprises réaffirmé.

Par ailleurs, dans la mesure où il n'existe pas de modèle unique et universel, le principe d'une voie africaine, certes encore à définir, a été ratifié. L'Université africaine devra, plus précisément, s'assurer de l'adéquation entre sa position et son contexte, c'est-à-dire trouver un modèle qui tienne compte à la fois de son histoire, de ses ressources, de sa taille, de la nature de son financement (public/privé), de son degré d'autonomie, et de son identité. La voie africaine de la réforme universitaire devra être le résultat de concertations réalisées au niveau des sous-régions africaines, d'une part, et entre ces différentes sous-régions, d'autre part, dans le respect des identités et des savoirs qui leur sont spécifiques, à partir des réalisations en cours en Afrique et des différents systèmes universitaires présents ailleurs dans le monde.

Pour effectuer cette réforme, les participants ont souligné que l'augmentation du soutien financier de l'État et l'affirmation de son engagement en faveur du développement de l'enseignement supérieur gagneraient à être résolus et formels. De plus, il a été recommandé que les universités puissent se doter d'un cadre juridique commun garantissant leur autonomie et leur permettant de disposer des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires. Il a été suggéré que le Secrétaire général du CAMES soit mandaté pour porter un projet auprès du Conseil des ministres. Enfin, il a été recommandé qu'un comité, impliquant l'AUA, la CRUFAOCI et le CAMES soit constitué pour effectuer le suivi de ce dossier en partenariat avec l'AUF, la BAD et l'UEMOA.

## RENCONTRE DES RECTEURS ET PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ DES PAYS DU MAGHREB ET DES CONFÉRENCES FRANCOPHONES DE L'UNION EUROPÉENNE

**En complément de la série des trois séminaires sur la gouvernance universitaire, soutenue financièrement par le Canada, l'Agence universitaire de la Francophonie a souhaité organiser, en partenariat avec la Conférence française des Présidents d'Université (CPU), une rencontre spécifiquement consacrée aux problématiques des pays du Maghreb, dans le contexte européen du processus de Bologne.**

Les recteurs et présidents des universités d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ou leur représentants, les membres de la Conférence française des présidents d'université, de la Conférence des recteurs de la Communauté française de Belgique (CREF), les délégués de la Conférence universitaire de Suisse Occidentale (CUSO) et de l'Université du Luxembourg se sont donc réunis pour la première fois à Marseille, les 19 et 20 novembre 2004, pour échanger leurs visions sur le futur de leur coopération en matière de formation supérieure.

Cette rencontre visait à promouvoir une meilleure coordination des coopérations afin d'améliorer les niveaux de la formation dispensée par les universités ; à susciter un renforcement des réseaux d'enseignants et de chercheurs euro-maghrébins ; à encourager le développement de relations intra-maghrébines renforcées permettant d'acquérir, collectivement, un statut d'interlocuteur régional reconnu par l'Union européenne ; à accroître l'influence et le rayonnement des universités des pays du Maghreb. Ils sont donc convenus sur les ensembles régionaux méditerranéen et d'Afrique sub-saharienne.

C'est ainsi qu'après une présentation respective des réformes en cours, les conditions de mise en place d'un système d'enseignement supérieur partagé et les outils institutionnels du partenariat entre établissements ont été discutés. Après des débats fructueux, les participants ont reconnu les larges convergences entre les réformes en cours en Europe et dans les différentes universités des pays maghrébins. Ils sont donc convenus de l'utilité d'œuvrer collectivement à la construction d'un espace euro-maghrébin commun, porteur d'ambitions et de valeurs partagées, et déclinaison particulière d'un espace plus large euro-méditerranéen. Cette étape nouvelle dans la coopération ne prendra pleinement son sens que si elle permet, en cohérence avec les valeurs du service public, de réaliser les convergences politiques et institutionnelles nécessaires au regard des objectifs ambitieux que sont :

- Le renforcement d'une vision d'un enseignement supérieur de qualité reposant sur un couplage indéfectible entre formation et recherche, et intégrant dans ses missions spécifiques les dimensions sociales, économiques et culturelles.
- La nécessité d'améliorer la gouvernance, l'autonomie des établissements et la flexibilité des procédures institutionnelles.
- La recherche d'une harmonisation des formations d'enseignement supérieur propre à favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des personnels, et de nature à construire des relations complémentaires et équilibrées entre les partenaires.
- La mise en œuvre de procédures d'évaluation et d'accréditation partagées.

A cette fin, les participants ont recommandé la mise en place d'une structure de coordination et de pilotage, le CAUFEM (Collège Académique des Universités Francophones Euro-Maghrébin), qui devra se développer en concertation et en bonne intelligence avec l'ensemble des dispositifs déjà existants en matière de coopération bi et multilatérale.

La conférence de Marseille aura ainsi été, pour les universités du Maghreb et d'Europe, une « première », un moment historique, dans la mesure où elle a permis d'engager un processus fondateur qui est le garant, à terme, d'une société ouverte aux différences, plus prospère, tant sur les plans intellectuel, culturel qu'économique.

## 14<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUF

La préparation de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale est en marche depuis plusieurs mois et tout indique que cette manifestation sera une réussite pour la communauté universitaire francophone.

A l'issue d'entretiens avec les autorités universitaires et politiques, il se confirme que :

- le Premier ministre du Gouvernement royal du Cambodge présidera la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée générale ;
- la conférence scientifique sera, quant à elle, placée sous la présidence d'honneur du Ministre de l'Éducation ;
- le Roi du Cambodge, Sa Majesté Norodom Sihamoni, recevra au Palais royal de Phnom Penh une délégation de l'Assemblée générale.

La présence et l'intérêt de ces personnalités montrent à quel point le Cambodge attache de l'importance à notre association et à la francophonie universitaire.

Tous les participants sont attendus à compter du 18 mai prochain à Phnom Penh. L'équipe chargée de l'organisation de cette manifestation a prévu de vous accueillir dès votre arrivée à l'aéroport de Phnom Penh. Des navettes assureront la liaison entre l'aéroport et les différents hôtels.

Les temps forts de l'Assemblée générale seront la présentation des rapports d'activité des différents conseils ; l'intervention de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, Recteur de l'AUF, sur la coopération interuniversitaire ; la conférence scientifique sur le thème du rôle de l'enseignement supérieur dans les stratégies de développement durable ainsi que les élections des représentants universitaires aux différents organes de l'AUF (Conseil d'administration, Conseil associatif, Présidence).

Vous trouverez sur le site Internet de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale ([www.auf.org/ag](http://www.auf.org/ag)) les toutes dernières informations disponibles ainsi que le programme provisoire.

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante :  
[lettre-membres@auf.org](mailto:lettre-membres@auf.org)

Directeur de publication : François Vignaux  
Directeur de Cabinet du Recteur de l'AUF  
[françois.vignaux@auf.org](mailto:françois.vignaux@auf.org)



Agence universitaire de la Francophonie